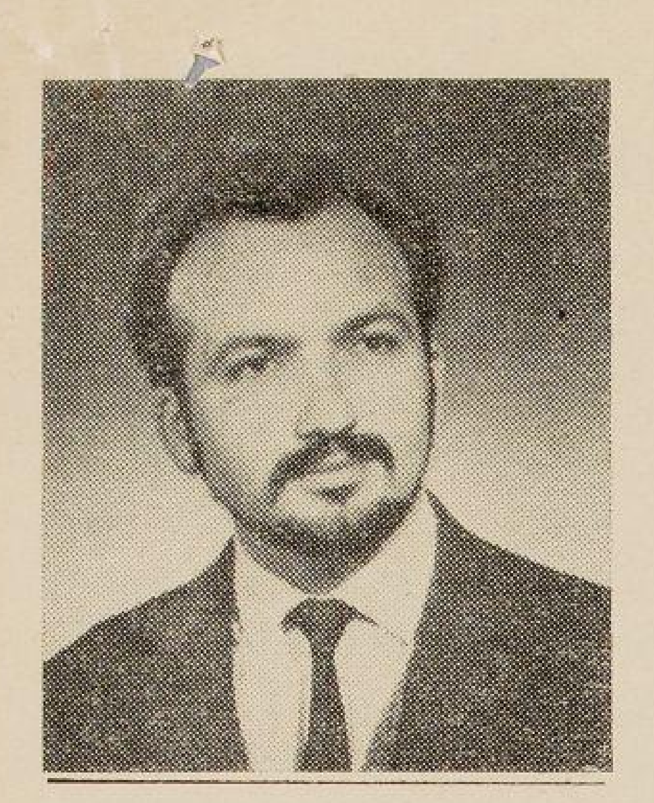


REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA SARTHE

5e CIRCONSCRIPTION

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Electrices, Electeurs,

Quatre années ont passé depuis le complot du 13 mai qui porta de GAULLE au pouvoir.

Pendant ces quatre années, les travailleurs des villes et des champs ont fait l'expérience du pouvoir personnel.

Le Référendum vient de montrer d'ailleurs que beaucoup d'entre eux comprennent aujourd'hui qu'on les a trompés une fois de plus. En effet les « Non » qui sont passés de 4 millions en 1958 à plus de 8 millions en 1962 expriment ce mécontentement et l'opposition de plus en plus grande au pouvoir des banques et des trusts.

Faisons ensemble le bilan de ces quatre années de pouvoir, quatre années pendant lesquelles M. d'AILLIERES entre autres, a toujours suivi le gouvernement.

L'ALGERIE

Ainsi M. d'AILLIERES écrivait dans sa circulaire de 1958 :

« La solution généreuse offerte par le général de Gaulle est la seule possible. »

« C'était l'époque de « l'Algérie française » - « Oran, vieille terre française pour toujours ».

N'est-ce pas encore M. d'AILLIERES qui faisait insérer dans « l'Echo de Vibraye » du 6 février 1959 :

« Le groupe des Indépendants... fait confiance au gouvernement pour que cette province reste française. »

Voilà la solution généreuse du problème algérien préconisée par M. d'AILLIERES et ses amis.

Il a également voté le 16 novembre 1960, **la libération de l'émeutier LAGAILLARDE qui coule maintenant des jours heureux aux Baléares.**

Mais, par la lutte des peuples Algérien et Français, et sous la pression internationale, il a bien fallu en venir à la solution que les Communistes préconisaient dès 1954, c'est-à-dire l'Indépendance.

Alors n'est-il pas vrai qu'il aurait été mieux de commencer par là au lieu de nourrir pendant sept ans les espoirs ruineux des profiteurs de la colonisation et de faire tuer nos jeunes pour rien.

DOMAINE SOCIAL

D'Aillières promettait encore :

« Le meilleur moyen d'améliorer le climat social est d'essayerde solutionner un certain nombre d'injustices que tout homme généreux n'a pas le droit d'ignorer (taudis, misère des vieillards, situation pénible de certains retraités) et de tendre à l'élévation du niveau de vie par l'augmentation du pouvoir d'achat. »

Oh ! les belles paroles pour une campagne électorale. Mais les actes, M. d'Aillières !

— **Les vieux en sont encore avec leur 3 NF par jour pour vivre** (où va donc l'argent de la vignette auto ?).

— **Les anciens combattants** ont vu leur retraite supprimée (vote de M. d'Aillières du 16 janvier 1959 - Journal Officiel du 17-1-59).

— **Le pouvoir d'achat** a baissé de 10 % en moyenne, de 15 à 20 % pour les salaires les plus bas.

— C'est en France que la durée du travail est la plus longue de tous les pays d'Europe.

Pendant ce temps, il est vrai, la capitalisation en Bourse des actions des cinquante principaux trusts a plus que doublé :

5.050 milliards juin 1962

11.171 milliards juillet 1962

C'est cela le **Renouveau de notre Patrie**, M. d'Aillières, que vous annonciez dans votre profession de foi de 1958.

AGRICULTURE

M. d'Aillières avait promis :

« Les agriculteurs doivent obtenir la politique agricole cohérente, juste et durable qu'ils réclament depuis longtemps et qui permettra : de maintenir les exploitations familiales, d'établir des justes prix » et de soutenir, évidemment, le *Marché commun*, marché de dupes.

Qu'a fait M. d'Aillières pour être fidèle à sa promesse ?

Il a suivi le Gouvernement en votant la Loi d'orientation agricole qui vise à la disparition de 700 à 800.000 petites exploitations familiales.

Est-ce étonnant ? M. d'Aillières n'est-il pas un hobereau ?

Lui et sa famille possèdent 337 hectares à Aillières (superficie de la commune : 569 hectares), plus 26 maisons sur 42, 1 château et l'église.

A Beauvoir, il possède 22 maisons sur 76, 236 hectares. 1 station de pompage, carrière, etc.

Est-ce sur cet homme-là que les petits paysans doivent compter pour défendre leurs intérêts ?

LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

Là encore, les promesses ont suffi.

Les impôts des petits commerçants et artisans ont augmenté. Depuis 1958, 27 % des petits boutiquiers ont été éliminés, tandis que la part des grandes sociétés (supermarchés, etc.) dans le chiffre d'affaires du commerce a augmenté de 50 %.

L'ECOLE LAIQUE

M. d'Aillières fit partie, en 1959, de l'Association Parlementaire pour la liberté de l'Enseignement. Et, en décembre de la même année, il vota la Loi Debré d'aide à l'Enseignement privé. La grande offensive contre l'Ecole laïque recommençait, et vous en connaissez maintenant les résultats.

Dans la Sarthe :

— 75 % des enfants de moins de 6 ans ne sont pas scolarisés, faute de classes ;
— 20 % seulement des enfants de 11 à 17 ans sont scolarisés, ce qui classe le département au 81e rang ;
— au Lycée de jeunes filles, 60 places pour 240 candidates ;
— 685 jeunes de 14 ans refusés à l'entrée dans un collège technique, bien qu'ayant obtenu la moyenne suffisante ;
— refus d'ouverture de classes de 4e de C.E.G. (comme à Montmirail).

Et quand le mal est fait sur le plan national, il est difficile de le réparer sur le plan local, n'est-ce pas, Monsieur d'Aillières ?

Et vous, M. Chauvel, qui vous affirmez laïque, n'envoyez-vous pas votre fils au collège Saint-Paul de Mamers ?

Pas d'argent pour l'Ecole laïque, mais les dépenses militaires s'élèvent à 2.450 milliards de francs contre 1.950 milliards en 1958.

Voilà, rapidement ébauché, le triste bilan négatif de 4 années de pouvoir gaulliste.

VOUS NE VOULEZ A AUCUN PRIX LE RETOUR AU PASSE

Cette politique explique le recul sérieux subi par le pouvoir personnel à l'occasion du référendum. Pour ne pas perdre la face et sentant l'approche de la consultation électorale, d'Aillières a appelé à voter NON. En somme, il dit NON à ce qu'il a défendu pendant 4 ans. Pour piper des voix, il n'en est pas à une contradiction près.

Le recul du pouvoir serait plus important encore, si beaucoup de Français ne craignaient le retour au passé.

Aussi, devant l'opposition qui monte face au régime actuel, est-il regrettable que **la coalition sans principe allant de la S.F.I.O. de Guy Mollet aux Indépendants de Paul Reynaud** soit l'image même des méthodes parlementaires de la IVe République.

Si cette dernière a connu l'instabilité gouvernementale,

— **c'est parce que les élus ne respectaient pas les engagements pris devant les électeurs ;**
— **c'est parce que les dirigeants des Partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction.**
Moins que quiconque, les communistes ne veulent d'un retour au passé qui tendait à les exclure des responsabilités politiques, alors qu'ils représentaient plus de 25 % des électeurs.

TOURNÉS RÉSOLUMENT VERS L'AVENIR

Le relèvement de la France ne peut être l'œuvre d'un seul homme ou d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

C'est dans cet esprit que le Parti Communiste vous propose :

UN PROGRAMME

Qui prévoit :

DANS LE DOMAINE POLITIQUE :

— Election à la proportionnelle chargée d'établir une constitution assurant la souveraineté du peuple.
— Restauration de la laïcité.
— Libre activité des partis démocratiques.
— Respect des libertés syndicales.
— Contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL :

— Nationalisation des monopoles capitalistes.
— Augmentation générale des salaires, traitements, retraites et allocations vieillesse.
— Construction massive de logements à loyer abordable.
— Aide aux exploitations familiales agricoles et soutien à la coopération agricole.
— Réforme démocratique de l'enseignement.

EN POLITIQUE EXTERIEURE :

— Politique de co-existence pacifique orientée vers le désarmement.
— Opposition aux entreprises du militarisme revanchard allemand.
— Développement de la coopération économique culturelle avec tous les pays.

L'application de ce programme, pour aller de l'avant, dépendra avant tout de l'avènement d'un gouvernement démocratique remplaçant le régime du pouvoir personnel.

Electrices, Electeurs,

D'origine sarthoise, issu d'une famille de petits paysans républicains et laïques, j'ai adhéré au Parti Communiste Français en 1950, et depuis cette date, malgré les attaques et les calomnies, je suis resté fidèle à mon idéal, resté dévoué à la cause de ceux qui peinent tant à la ville qu'à la campagne.

C'est pourquoi vous pouvez me faire confiance :

— **Face au candidat clérical et réactionnaire ;**
— **Face au candidat inconditionnel de l'U.N.R. ;**
— **Pour affirmer votre volonté de promouvoir un rassemblement de tous les opposants au pouvoir personnel, pour une démocratie laïque, véritable, et au service du peuple, votez contre le retour aux méthodes de la IVe République.**

VOTEZ POUR LE CANDIDAT DU **PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS** QUI COMBAT LE POUVOIR PERSONNEL SANS ESPRIT DE COMPROMIS ET AGIT POUR L'UNITÉ DES FORCES OUVRIÈRES ET DÉMOCRATIQUES.

VOTEZ POUR LE PROGRÈS SOCIAL. VOTEZ LAIQUE.

VOTEZ Roger MASSÉ

Directeur d'Ecole Publique à Lavaré,
Membre du Comité Fédéral du Parti Communiste Français.

SUPPLÉANT ÉVENTUEL :

Georges BARRA

Agriculteur à Nogent-le-Bernard,
Président de la C.U.M.A.
Délégué de la Mutuelle Sociale Agricole.

IMP. R. BARRIER - LE MANS